



La position du CPSFV sur :

Le scandale du plan Français de "sauvegarde" de l'anguille

Dès 2005, le Club de Pêche Sportive Forez-Velay s'est ému et positionné sur l'évolution vers une disparition pure et simple de l'anguille, malheureusement programmée, si la voix des scientifiques et naturalistes compétents sur le sujet est, encore une fois, entendue et surtout comprise trop tard. Nous pensions alors, qu'une prise de conscience avait bien lieu, en espérant qu'elle ne soit pas trop tardive (comme pour le Saumon Atlantique). Afin de pérenniser cette merveille naturelle qu'est l'anguille, un "Plan Anguille" était annoncé, axé sur la réglementation stricte de sa pêche intensive et la protection de ses habitats.

Nous balançons, en 2006, entre espoirs et craintes de voir se mettre en place un "Plan de sauvetage" spécifique en Europe pour l'anguille, comme cela avait été fait pour le Saumon avec les résultats que nous connaissons ... (sans commentaires). Sans être visionnaires, mais cependant loin d'être dupes des promesses de circonstances, notre longue expérience de terrain en la matière nous permettait de formuler les doutes les plus sérieux sur les "études" lancées pour l'occasion.

En 2007, nous constatons, à travers ce que les médias du "monde de l'eau et de la pêche" relatent : ce trop fameux "plan de sauvegarde anguille", pour les uns a pris du retard, pour les autres pourrait ne voir jamais le jour ! En effet, nous avons pu lire et apprendre que les ministres européens de l'Agriculture et de la Pêche ont échoué lors de leur réunion à Luxembourg consacrée à ce sujet ! Un comble : il apparaît que **notre Pays se compte parmi les plus farouches opposants** à des décisions volontaristes pour la préservation de cette espèce symbole, alors que ces décisions sont reconnues indispensables par tous les scientifiques et soutenues par d'autres Etats.

De mois en mois le mécontentement n'a cessé de gronder au sein des instances de la pêche face à la timidité de notre Pays pour la mise en place de **plans de terrain efficaces.**

En quelque sorte : Stop aux bonnes paroles (refrain connu, entre autres pour le Saumon Atlantique), et en avant pour les actes ! La Communauté Européenne elle même nous montre du doigt en nous désignant comme les mauvais élèves de la classe, incapables de respecter les engagements réglementaires (La Convention d'Aarhus du 25 juin 1998).

En effet, le plan gouvernemental Français, adaptant à notre Pays celui de la Communauté européenne, a suscité bien des remous ! A tel point que la Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF) l'a tout bonnement rejeté pour insuffisances et incohérences manifestes, tout en demandant l'adoption d'un moratoire de trois ans sur toutes les pêcheries de l'espèce, assorti d'une aide financière pour la pêche professionnelle.

Ce rejet s'est exprimé au travers d'une pétition organisée par la FNPF regroupant 11 000 signatures, dont celles des membres du Club de Pêche Sportive Forez-Velay, pétition adressée aux députés européens nouvellement élus.

De récentes informations nous laissent à penser que l'avancement du dossier "de préservation de l'anguille", mais peut-on encore utiliser cet intitulé, pourrait ressembler purement et simplement à la fin des espoirs de sauver cette espèce emblématique de poisson migrateur.

Après bien des oppositions farouches, émanant essentiellement de la pêche professionnelle et les tergiversations de l'Europe (de la France en particulier pour ce qui nous concerne directement) voilà que la Communauté Européenne a validé le plan français en Février 2010, malgré les protestations unanimes du monde de la pêche et de la protection des espèces, et malgré des contre-propositions émanant de ces entités démontrant l'impérieuse nécessité :

- ⇒ de moratoires à l'encontre des captures,
- ⇒ d'aménagements divers favorisant la migration de l'anguille, la préservation de ces espaces de survie en eaux douces,



- ⇒ de recherches sérieuses sur des aspects encore flous de son cycle de vie (exemple : encore aujourd'hui, au 21ème siècle, nous ne savons pas distinguer de façon sûre et indéniable, une anguille mâle d'une anguille femelle avant l'âge adulte...).

Tout ceci s'appuyant sur le fait que, d'ores et déjà, dans bien des régions en Europe comme dans le monde entier, le stock d'anguille se situe en dessous du seuil de renouvellement des générations !

Force est de constater aujourd'hui le double langage officiel tant de la France que de l'Europe, prônant la bonne parole à l'occasion de "l'Année 2010, année Internationale de la biodiversité", mais par ailleurs, sacrifiant cette biodiversité en renonçant à prendre les vraies décisions permettant de sauver l'anguille.

Dans cette affaire, le Club de Pêche Sportive Forez-Velay est, comme il l'a été pour le saumon atlantique, de ceux qui se mobilisent et dénoncent cette nouvelle atteinte d'Etats envers les espèces migratrices et la biodiversité.

